

Restitution des travaux des ateliers

Madame Geneviève SEVRIN, Directrice générale, Cités Unies France :

On commence avec les rapports d'atelier. Il s'agit de rapporter les trois points essentiels de chaque atelier, et en écho le rapport d'étonnement, qui est un regard un peu différencié sur l'atelier, tel qu'il a été vécu.

Atelier Climat :

Rapport de l'atelier par Madame Christel TSCHAEGLÉ, Responsable du service de l'action internationale, Conseil départemental de l'Essonne :

J'ai participé à l'atelier climat et action internationale des collectivités territoriales : un atelier qui s'est avéré très dense. Je vais donc essayer de restituer de façon très rapide ce qui a été dit. Les débats ont été orientés autour de trois grandes questions : où en sommes nous aujourd'hui ? Où voulons nous aller ? Comment voulons nous y parvenir ?

Le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le climat a été rappelé. Aujourd'hui, 55% de la population mondiale vit dans des villes, et les villes représentent 70% des émissions de gaz à effet de serre. Le rôle de la coopération décentralisée a été mis en avant.

Il y a trois grands enjeux autour de ces questions :

- 1) La question du financement des actions portées par la coopération décentralisée, avec le constat qu'il reste difficile de financer les projets de coopération sur les questions climat. Il y a une inquiétude autour de la prochaine carte financière de l'Union Européenne, qui ferait disparaître les fonds : OSC-AL (Organisation de la société civile – autorités locales).
- 2) La question du lien entre le local et le global a été longuement évoquée. La nécessité d'intégrer les agendas internationaux et nationaux au niveau local, au niveau des collectivités territoriales : qu'on appelle l'intégration verticale. L'accent a aussi été mis sur la nécessité de développer une intégration horizontale en travaillant sur la collaboration entre les collectivités territoriales sur des enjeux partagés. Il y a eu l'exemple de la Martinique, qui travaille avec la ville de Santiago sur la question de la gestion des mangroves.

3) La transversalité des questions climat. L'AFD a insisté sur le fait qu'aujourd'hui, quelques soient nos terrains d'intervention, la question du climat doit toujours être intégrée à nos projets.

Les outils identifiés pour continuer à travailler sur cette question sont :

- la nécessité d'adapter les outils financiers ;
- la nécessité d'une transition juridique abordée par la ville de Marseille, indispensable à l'accompagnement de la transition écologique et énergétique ;
- la capitalisation des bonnes pratiques et des échanges et mises en réseau des collectivités ;
- la mobilisation citoyenne, et notamment la mobilisation de la jeunesse ;
- la question des stratégies de résilience et de gestion commune des risques entre collectivités.

Rapport d'étonnement par Madame Joséphine RAYNAULD, CliMates :

Qu'est ce qui étonne encore à une neuvième édition, dans laquelle on réunit les acteurs des collectivités territoriales ? Qu'est ce qui m'a étonnée et qu'est ce qui vous étonnera encore vous quand on parle de collectivités territoriales et climat ?

L'enjeu aujourd'hui est de parler « curiosité ». Vous rendre curieux pour arrêter de parler uniquement de sensibilisation, mais créer également une atmosphère, un espace qui nous permette de parler et de revisiter encore et encore les outils qu'on doit inventer aujourd'hui. C'est l'enjeu pour nous CliMates, de passer de la sensibilisation à la mobilisation. Il faut bien évidemment donner accès à l'information, mais cette information doit être performative. Il faut qu'on soit face à des acteurs qui aient une écoute active, qui se sentent mis en réseau et acteurs. Comment aujourd'hui attirer l'attention et créer cette écoute ? Dans quelle sphère et dans quels espaces ? Est-ce qu'on se contente des sphères formelles de l'éducation nationale, des différents niveaux de gouvernance nationaux et locaux ? Avec quelle méthodologie, et pourquoi ?

On a utilisé le format Talanoa pour répondre à ces questions. On a suivi les trois questions : Où sommes-nous, où allons-nous et comment y allons nous ? Je voudrais rappeler que l'esprit Talanoa qui a été impulsé par les îles Fidji à la COP23 ; c'était aussi un esprit de partage. Il s'agit de partager nos histoires pour créer un sentiment de confiance entre les acteurs - or, il s'agit ici de mobiliser tous les acteurs possibles - et de créer de l'empathie, dans le but de créer des générations qui soient acteurs de ce changement. C'est le mot d'ordre de CliMates, « *empowering the climate generation* ». On est tous de cette même génération qui protège celles à venir.

On a peu parlé de manière formelle des ODD pendant l'atelier mais c'était sous jacent. C'est l'un des grands défis que l'on retrouve. On fait tous des ODD, mais on n'apporte pas spécialement ce label là à nos actions. Pourtant, les ODD constituent non seulement une feuille de route, mais aussi un outil de plaidoyer qu'on peut mobiliser ensemble pour raconter la même histoire, qu'on adapte au niveau local, et aussi un instrument de légitimité pour mieux se connecter entre acteurs. C'est peut-être de cette façon qu'on arrivera à mobiliser à la fois les acteurs gouvernementaux, mais aussi les acteurs non-étatiques, qu'il s'agit ici de mobiliser, parce qu'ils ont déjà les solutions. On ne parle plus

d'innovation, mais de créer des choses qui sont nécessaires. On est nés dans un monde où il s'agissait déjà de lier le développement au durable.

Le mot d'ordre que je retiendrai de l'atelier, c'est encore une fois : comment créer ces espaces de dialogue pour échanger notamment les bonnes pratiques, mais aussi partager une vision ? Comment décliner les mêmes mots au niveau local, en étant inclusif et incluant tous les acteurs de manière participative ? Comment on en fait des moments interactifs, qui nous permettent d'interagir et de nous rendre nous-mêmes contributeurs ? Il n'y a que comme ça qu'on arrivera à la cohérence qui a été évoquée pendant l'atelier : une cohérence de l'action gouvernementale, mais aussi de l'action non-étatique, pour créer un mouvement, une transition, qui soit non seulement la transition de demain, mais aussi celle d'aujourd'hui.

Atelier Jeunesse :

Restitution de l'atelier par Monsieur Farid MOUHOUS, Chargé de mission insertion emploi, Mairie d'Aubervilliers :

L'objectif était d'identifier chez les intervenants et aussi tous les représentants de la mobilité non-formelle, des expériences de valorisation ou de capitalisation de mobilité des jeunes. Nous avons parlé d'outils de valorisation et de reconnaissance, comme l'outil AKI qui a été proposé par notre ambassadeur de l'OFAJ, et également à travers des expériences. Nous avons écouté les expériences de régions, avec le Burkina Faso et la région Auvergne-Rhône Alpes. C'est une coopération où il y a des échanges de jeunes, de mobilité, et où la mobilité vient renforcer l'employabilité des jeunes des deux rives. Toutes ces expériences ont démontré le réel intérêt de cette mobilité, en terme de progression de niveau de qualifications, de progression dans l'emploi et d'apprentissage. C'est ce qu'on appelle les « *soft skills* » : tout l'apport interculturel, la confiance en soi et le gain en autonomie. On le retrouve aussi dans l'outil proposé par l'ambassadeur de l'OFAJ.

Nous avons pu également comprendre l'impact de mobilité dans un parcours professionnel et militant. Nous sommes tous conscients que l'insertion dans l'emploi des bénéficiaires d'une mobilité d'un certain public de jeunes est beaucoup plus rapide que pour les non-mobiles. Cependant, les compétences acquises souffrent malheureusement de non-reconnaissance. Dans une logique d'insertion socio-professionnelle, cette question de valorisation de la mobilité et de sa reconnaissance implique une réflexion sur l'évaluation et la certification. Nous avons parlé de certification. Hormis le service volontaire européen dans lequel il y a le « *Youth Pass* » comme bilan de compétences, il n'y a pas encore cet outil de certification. C'est aujourd'hui un outil qu'on peut valoriser, mais qui n'est pas qualifiant. Pour le recruteur, l'intérêt se porte sur les compétences acquises qui doivent être identifiées pendant le séjour et mises en valeur après par le jeune.

Nous avons parlé d'un certain public de jeunes qui n'arrivera pas à verbaliser cette expérience, à mettre des mots sur un changement de comportement positif. Nous avons eu un exemple d'atelier chez pôle emploi, pour travailler un argumentaire avec ce public, afin de pouvoir valoriser toutes les compétences acquises au cours de cette mobilité lors d'un entretien.

Nous avons rappelé aussi les objectifs initiaux des programmes d'éducation non-formelle comme ERASMUS+ et avons eu une entrée par la politique de la ville avec des jeunes en rupture, très éloignés de l'emploi ; et comment cette mobilité pouvait venir favoriser une insertion sociale et professionnelle. La mobilité et l'éducation non-formelles devraient passer par des outils pédagogiques, d'évaluation, de valorisation, de compétences développées par les jeunes en termes de savoir, de savoir faire, de savoir-être en direction des entreprises.

Au-delà de ce manque de certification, nous étions tous d'accord pour dire que la démarche pédagogique est la plus importante à mettre en avant pour cette mobilité des jeunes, et la manière dont le jeune peut se réapproprier cette expérience, la capitaliser et être capable de la verbaliser. Nous avons fait des propositions comme le renforcement dans la communication auprès des entreprises. Nous avons eu l'idée d'intervenir directement dans les forums RH, au lieu de faire venir les RH dans les forums de mobilité, pour leur présenter les bénéfices de cette mobilité. Il est important également de rendre accessibles les guides de reconnaissance, ainsi que tous les outils et dispositifs des collectivités et des opérateurs de la mobilité qui devraient davantage être appropriés. Cités Unies France par exemple peut organiser des temps de rencontres et d'échanges collectifs sous forme de séminaire ou groupe de travail, pour mobiliser cette question au travers du groupe jeunesse, et renforcer cette communication.

Rapport d'étonnement par un membre du réseau de jeunes professionnels ACP-YPN (African Caribbean Pacific Young Professional Network) :

Les points essentiels qui ont été évoqués :

C'est le fait de prendre en compte les compétences acquises lors de formations académiques et de valoriser l'éducation non-formelle essentielle, ainsi que la question de la certification qualifiante qui pourrait être les compétences acquises au cours de cette éducation non-formelle. La valorisation des échanges de bonnes pratiques n'a pas été suffisamment évoquée dans notre atelier. Il peut être intéressant de l'étudier car il y a des solutions qui existent déjà dans certaines institutions et certaines structures, mais qui ne sont pas connues. Il serait intéressant de pouvoir le voir reconnu au sein du projet OFAJ, par exemple avec l'existence d'un pôle qui regrouperait toutes les bonnes pratiques sur les questions qui touchent à la mobilité. Il est également primordial de pouvoir mettre sur pied des modèles de suivi et d'évaluation au retour des projets de mobilité des jeunes. Nous avons vu ce manquement : au retour de leur projet de mobilité, les jeunes se retrouvaient un peu délaissés. Il serait intéressant de voir ce qui a été retenu, et comment on peut améliorer les différents projets de mobilité. Il serait intéressant également d'impliquer les jeunes dans la co-création des solutions sur les questions qui les touchent directement, donc les questions d'employabilité. Il est essentiel qu'ils soient impliqués dans les processus de décision sur ces questions, car ils sont tributaires des

questions liées à l'employabilité. Ils ont donc nécessairement des solutions à proposer. Le dernier point à souligner est le fait de développer des mécanismes pour faciliter l'accès à l'information. Il y a beaucoup de choses qui se font au niveau des collectivités locales mais qui ne sont pas nécessairement mises à jour ou soulignées.

Atelier 2 : Migrants

Rapport de l'atelier par Madame Valérie DUMONTET, Vice-présidente du département de l'Aude, membre des instances de Cités Unies France :

Les ODD qui nous ont semblé correspondre sont l'ODD 1, l'ODD 10, l'ODD 11, et l'ODD 17. Ce qui est ressorti de façon flagrante, à travers les témoignages de Mexico, de Bordeaux, de Paris et de Carcassonne, est le fait que les migrants arrivent quelque part et c'est cet endroit qui est confronté et impacté en premier lieu par cette question. Il peut y avoir des politiques internationales et nationales, mais ce sont les autorités locales qui sont en première ligne sur la question des migrants. Cela a été commun à l'ensemble des interventions. De plus, ce qui a été flagrant également est qu'on a à apprendre des autres. En tant qu'europeens, on peut avoir l'impression dans certains discours que le reste du monde arrive en masse chez nous. Il suffit d'avoir un atelier comme celui-ci, avec des regards croisés extérieurs, du Liban, du Mexique, de Cologne, pour s'apercevoir qu'il y a aussi des migrations sur d'autres continents, et qu'on a des façons différentes d'aborder cette question là, avec des gouvernances particulières.

L'intérêt de la démarche que nous avons entreprise, c'est que nous avons à la fois dans les opérations de très petite proximité, les bonnes pratiques, les solutions qui sont trouvées et les façons d'aborder les choses en associant la population. C'est quelque chose de très important qui a été soulevé. Avec le prisme international, cela permet de se sentir moins seuls et d'avoir des solutions auxquelles on n'avait pas forcément pensé. En changeant de regard, on change la façon dont on voit les choses et notre état d'esprit. Ce qui est ressorti de l'ensemble des interventions, c'est l'approche humaine et humaniste de la question des migrations. L'idée est : « il faut continuer à échanger, croiser les regards et à mettre en place des réseaux qui vont articuler cette question de l'appropriation locale, avec une dimension internationale, qui est forcément l'échelle à laquelle il faut aborder l'immigration. Autour de cette question, la parole des autorités locales doit être remontée et entendue. Elles ont des solutions pratiques et doivent être mieux prises en compte par les directives ou les politiques internationales ou nationales.

Quelques propositions opérationnelles directes ont été émises suite à cet atelier :

La première est de faire une sorte de tour de France des initiatives prises par des collectivités. On a déjà des propositions, ce n'est pas exhaustif. Il y a eu des propositions sur la question des mineurs non-accompagnés, sous le prisme des départements, qui sont des politiques qu'on doit appréhender.

Le deuxième élément, c'est de recenser les actions menées par les collectivités en matière de coopération internationale et de développement, en se calquant sur le plan et les cinq

objectifs qui ont été définis par le rapport du CICID. Les cinq objectifs émanent déjà d'une concertation avec le niveau national, la société civile et les collectivités territoriales. Ce rapport existe et forme un cadre commun au prisme duquel on peut travailler sur la rencontre entre les initiatives montantes des territoires et les visions nationales et internationales. Il serait intéressant de faire ce recensement des actions avec une matrice opérationnelle et des indicateurs qui permettent justement d'avoir une modélisation des initiatives.

La troisième proposition est d'élaborer ce qu'on peut appeler un vademécum sur les principales thématiques qui peuvent être définies en trois grandes catégories. Il s'agit de travailler sur les migrations là-bas. Ce sont les coopérations décentralisées, le travail sur les migrations d'hier (les diasporas ou les migrants installés depuis très longtemps sur un territoire et qui ont oublié qu'ils étaient en vie grâce à leurs aïeux qui ont immigré) et le travail sur les migrations aujourd'hui. Cela peut être un filtre qui peut guider l'analyse des thématiques. Une autre proposition a été la participation au projet MC2CM, proposé par CGLU, qui offre une approche croisée au sein de la méditerranée.

En résumé, on retient les approches réseau, la mobilisation des expertises et regards croisés, et la nécessité de modéliser un certain nombre d'expériences qui peuvent donner de l'espoir et une approche plus humaine. Il faut dire qu'aujourd'hui, les territoires sont des espaces qui ont leur voix à faire entendre dans le concert international et dans la mondialisation.

Rapport d'étonnement par Robin NAËL, Responsable des partenariats et évaluation, Migrations et développement :

Migrations et Développement mène des projets de territoire à territoire entre la France et le Maroc. Nous sommes basés à Marseille et travaillons principalement avec la région Souss Massa.

Je me suis intéressé à l'analyse sémantique, aux mots qui sont ressortis dans cet atelier. Nous avons entendu des mots comme « dignité », « socle humaniste », « droit », « enrichissement », « rayonnement » ou « apports ». Les migrants ont été définis comme des acteurs du territoire. C'est un premier point très important à l'heure actuelle et avec ce qu'on entend au niveau de l'Union européenne et dans les médias. Ce qui m'a étonné c'est que finalement les collectivités locales ont un diagnostic sur cette crise qui est commun à celui de beaucoup d'organisations de la société civile. Plus qu'une crise migratoire, c'est une crise de l'accueil. C'est une crise de « comment on accueille cette population au sein de nos territoires européens ou français, au sein de nos collectivités locales ? ». C'est très important car cela permet de réfléchir à comment améliorer l'accueil et combattre cette crise qui est finalement morale. Des mots comme « combat », des mots tels que « colère » sont revenus. Un diagnostic commun est donc posé, qui est intéressant et en lien avec ce que propose la société civile.

En plus du diagnostic commun, il y a aussi des solutions communes. Quand nous discutons entre nous, nous parlons de réseau, d'appropriation, de réciprocité, de ce que les collectivités territoriales marocaines ou du Sud peuvent apporter à nos collectivités. Nous sommes donc dans des débats qui sont portés aussi par nos organisations de la

société civile. Je dois dire que le ton donné à cet atelier m'a ravi à ce niveau. Nous avons parlé aussi de ne pas forcément distinguer les réfugiés politiques et les migrants économiques. Nous avons parlé des urgences à court terme, notamment les camps d'urgence. Pour un acteur de la société civile, cela fait plaisir à entendre et on se sent moins seul comme disait l'un des intervenants. Si on a autant de points communs dans le diagnostic et dans les solutions proposées, il y a peut-être des passerelles à approfondir entre la société civile et les collectivités locales. Je pense par exemple à tout ce qui est ECSI (Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale).

Ici, nous avons parlé avec un public de convaincus. La question est donc « comment fait-on pour convaincre l'opinion publique ? ». On trouve également une solution commune entre collectivités locales et organisations de la société civile : l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Cela rejoint le diagnostic du début : nous sommes sur une crise morale et sur un combat politique. Soyons ambitieux dans notre travail au quotidien ainsi que dans notre travail avec nos élus et l'Etat pour porter cette question assez fortement.